



Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne

Préavis No 04/2024 au Conseil communal

Réseau d'eau potable Remplacement des compteurs

Rapport de la Commission Technique

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ont participé le **25 mars 2024** à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil communal

Mme Sandra Gillard, Présidente

Municipalité

Mme Nathalie Greiner, Syndique
M. Philippe Michelet
M. Andrea Da Campo

Commission technique

Mme. Andrea Merchan
M. Claude Novelli
M. Paul O'Neil

Préambule

Le préavis suscité propose le remplacement du parc de compteurs d'eau mécaniques existants par des compteurs intelligents. Les fonctionnalités de ces compteurs permettront plus de flexibilité en termes du travail de relevé périodique ainsi que de nouvelles possibilités dans la facturation, la surveillance du réseau et la détection opportune de fuites.

Analyse

Reconnaissant la nécessité exposée par la Municipalité de remplacer les compteurs d'eau qui, dans plusieurs cas, dépassent déjà leur durée de vie normale, le Comité Technique s'est penché sur une vérification des critères d'évaluation des offres reçus suite à l'appel d'offre sur le marché public, étant donné qu'un seul fournisseur remplisse tous les critères demandés par l'appel d'offre. La pondération des critères de qualité et les exigences en termes de transmission de données, ainsi que l'absence de certains éléments clés dans les autres deux

offres reçues (notamment une attestation d'homologation de la SSIGE - Association pour l'eau, le gaz et la chaleur - pour un des compteurs proposés) expliquent le choix du fournisseur retenu.

Les compteurs intelligents permettent un relevé plus fréquent de la consommation d'eau et, par conséquent, de déterminer plus rapidement des anomalies dans la consommation et ainsi de conclure à des fuites dans les bâtiments ou à des défauts dans les installations.

Lors de la présentation du préavis, le Comité Technique a posé des questions sur les risques de cyberattaques. La Municipalité a expliqué que le système de télérelève est un réseau fermé avec un trafic unidirectionnel (du compteur vers un récepteur). Il n'y a donc pas de risque de cyberattaque sur les compteurs, qui ne font que compter la consommation d'eau et de transmettre les données à un récepteur.

Commentaire de la CT

Le Comité technique remercie la Municipalité d'avoir répondu rapidement à ses questions supplémentaires sur les critères d'évaluation des offres ainsi qu'une demande de précision concernant la protection des données. L'installation des compteurs intelligents n'aura aucun impact sur le type de données envoyées par les compteurs, ces dernières consistant uniquement du numéro de compteur et l'index du relevé - les mêmes données qui sont relevées par la méthode actuelle.

Le Comité technique salue l'initiative de la Municipalité d'intégrer dans ce préavis le renouvellement de l'infrastructure liée à la supervision du réseau (mise à jour des débitmètres et le serveur de gestion pour les réservoirs). Ainsi, le contrôle et d'entrée et de sortie de l'eau dans le réseau sera amélioré.

Après son analyse des critères d'évaluation de l'appel d'offres, le Comité Technique soutient le choix du fournisseur retenu par la Municipalité.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la Commission technique unanime se rallie aux conclusions du préavis 04/2024 et vous propose de les accepter sans modification.

Rédigé à Belmont-sur-Lausanne, le 15 avril 2024.

La Commission Technique (CT) :

Nom et prénom	Signature
Merchan Andrea	
Novelli Claude	
O'Neil Paul	